



REPONSE PUBLIQUE DE LA COMMISSION LOCALE OUTRE-MER **FO JUSTICE**

Condamnation de l'expression « **République bananière** »



A Bois d'Arcy
Le 20 Octobre 2025

La Commission Outre-mer FO Justice exprime son indignation et condamne fermement l'usage, par le syndicat **UFAP de Bois-d'Arcy**, de l'expression « **république bananière de la détention** ».

Une telle formule, profondément méprisante et chargée d'un héritage colonial, n'a aucune place dans le discours syndical ni dans le débat public.

Le terme « **république bananière** » n'est pas une image neutre.

Il trouve son origine dans une **rhétorique impérialiste et racialisée**.

Derrière cette expression se cache une vision **coloniale et condescendante** des peuples du Sud, perçus comme **corrompus, instables et incapables** d'autonomie.

L'utiliser aujourd'hui pour qualifier le système carcéral français revient à réactiver ce vocabulaire de mépris et à banaliser **une insulte historique envers des populations encore marquées par ce passé**.

Ce n'est pas une formule "forte".

Ce n'est pas un "coup de gueule syndical".

C'est une faute de langage et une **violence symbolique inacceptable**.

Un syndicat, quel qu'il soit, a le devoir d'exercer sa **liberté d'expression avec conscience et responsabilité**, surtout lorsqu'il prétend défendre la **dignité et la justice**.

La Commission Outre-mer FO Justice appelle l'**UFAP de Bois-d'Arcy** à retirer ses propos, à reconnaître publiquement leur portée offensante, et à présenter des excuses aux personnels ultramarins et à l'ensemble de la communauté pénitentiaire.

La lutte syndicale doit s'inscrire dans la justice, la dignité et le respect, pas dans la reproduction de stéréotypes coloniaux.

Les mots ont un poids : celui-ci écrase bien plus qu'il ne libère.

